

**Avis d'assemblée publique de consultation sur le projet de Règlement 1046-17  
modifiant le Règlement de zonage 927-13 – Agrandissement de la zone  
Pc/b.13 et modification de la grille des spécifications  
(secteur boulevard Perron Est entre le pont H.A. Leblanc et la rue Industrielle)**

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de Règlement 1046-17 modifiant le Règlement de zonage 927-13 – Agrandissement de la zone Pc/b.13 et modification de la grille des spécifications

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

Lors de la séance extraordinaire tenue le 23 octobre 2017, le Conseil municipal a adopté le premier projet du Règlement numéro 1046-17 cité ci-haut.

Suite à l'adoption de ce projet de règlement, le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le **4 décembre 2017, à 18 h 15**, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville, située au 99, place Suzanne-Guité.

Ce règlement a pour objet de modifier le Règlement de zonage 927-13 afin d'agrandir la zone Pc/b.13 à même la zone Pc/a.1 (secteur boulevard Perron Est entre le pont H.A. Leblanc et la rue Industrielle).

Ce projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire et s'applique à toutes les zones concernées et contiguës, soient Pc/b.13, Pc/a.1 et Ca.19, Ca.20, Cb.3, Ic.3 et Pc.7 (secteur boulevard Perron Est entre le pont H.A. Leblanc et la rue Industrielle).

Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau, soit de 8 h à 16 h.

Donné à New Richmond,  
Ce 26<sup>e</sup> jour d'octobre 2017

Céline LeBlanc  
Greffière